

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL

Monsieur Marc PETIT
Maire de Firminy et Conseiller Général
Mairie
42700 FIRMINY

Firminy le 10 Février 2014

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de votre courrier du 29 janvier 2014 concernant le projet de convention avec le Conseil Général sur le financement d'un plateau traversant.

L'association note avec satisfaction que l'avancement de ce dossier semble en bonne voie.

L'accès au boulevard pour les usagers sera amélioré lorsque sera mis en place un dispositif qui permettra d'y accéder en toute sécurité, soit par :

- Des feux tricolores avec détection côté rue des Perrières. Le Conseil Général procède actuellement à une étude poussée de trafic. Il lui sera aisé de faire une simulation à partir des données qui ont été recueillies sur l'incidence du fonctionnement de ce feu en fonction de l'heure et du trafic. Cette étude aura le mérite d'être indiscutable, elle ne sera pas basée sur des estimations non vérifiées.

Ou

- Mise en priorité à droite. Ceci est du domaine de compétence du Maire de la Commune.

Nous avons des propositions à faire pour le terrain libéré par la démolition de l'immeuble au 100 du boulevard Fayol en vue de limiter la vitesse. Nous n'avons jamais été consultés.

De nombreux automobilistes ne respectent pas l'interdiction de tourner à gauche au carrefour du stade du Soleil. Une signalisation appropriée s'avère indispensable. Ce problème de sécurité n'est pas à soumettre à la validation par vote aux habitants. Nous considérons qu'il est indispensable et doit être mis en place et financé sur le budget de la voirie.

Nous rappelons par la présente notre position et celle de nombreux usagers : Priorité doit être donnée aux habitants et contribuables de la commune plutôt que de continuer à favoriser le trafic de transit vers la Haute Loire. Des alternatives existent pour les automobilistes en particulier la D10 2, qui elle a été très fortement sécurisée dans sa traversée du Chambon Feugerolles.

Pour les poids lourds une signalisation sur la RN 88 les invitant à continuer sur cet axe. Cette proposition a déjà été avancée par un élu dans le passé.

Pour ce qui concerne le transit des poids lourds transportant des matières dangereuses, plus de nouvelle !!! Et ceci malgré les promesses des uns et des autres depuis 2 ans, qualifiées de bonnes nouvelles.....

Si les autorités de la Haute Loire font la sourde oreille, que celles de la Loire prennent leurs responsabilités.

Pour la création de trottoirs, nous notons aussi le manque de volonté de vouloir les réaliser. Incompréhensible d'autant que vous nous l'avez proposé 10 Février 2012. Faut-il le répéter inlassablement qu'il en va de la sécurité en particulier des enfants et des parents qui se rendent à l'école et de tous ceux qui se déplacent à pied.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Conseiller Général, nos salutations distinguées.

Les Co-présidents

Marie Colard et Paul Bertrand

Les membres du bureau

Marie Paule Broussard, Monique Faure, Elisabeth Tyr, Patricia Ribbes
Louis Voltini, Daniel Cartier, Robert Valla, Fernand Chapignac, Gérard Dupuy.

Nb : Ce courrier et la réponse que vous voudrez bien apporter, seront consultables sur notre site : <http://www.firminyayoldeviation.fr>

Courrier à adresser : Louis Voltini 101 bis Boulevard Fayol 42700firminy